

Rencontre photo subaquatique en piscine au Blanc-Mesnil Club "BULLES PASSION"

Avant la fermeture pour réhabilitation de la piscine H. Wallon, le club Bulles Passion organise une rencontre photo subaquatique où sera également présenté le projet du nouvel équipement. Une place importante y sera réservée à la pratique de la plongée, avec, notamment, une fosse de dix mètres et un espace technique et pédagogique de qualité.

Dates et lieux: Samedi 14 Décembre 2013, de 9h à 18h.
Piscine H. Wallon Av A. Briand 93150 Le Blanc-Mesnil
Contact: 06-81-68-93-89
varoum1@orange.fr

Organisation: 9h à 9h30 accueil des candidats, contrôle administratif.
9h30 à 13h30: Prises de vues
13h30-14h30: Buffet convivial
14h30-16h30: Délibération du jury
16h30: présentation des photos et remise des prix.

Règlement: Rencontre conviviale ouverte à tous les photographes à jour de leur licences et certificat médical.

Pas de limitation du matériel. Chaque participant dispose d'une heure pour ses prises de vue. Le bassin sera délimité en quatre zones tirées au sort. Les participants peuvent amener leur modèle, un assistant, ainsi que des accessoires. (hors objets en verre et colorants). Une malle d'accessoires complémentaire sera mise à disposition. Le bassin dispose d'un éclairage (hublots). Présence dans l'eau limitée à deux personnes par équipe, dans la zone attribuée. Un directeur technique sera présent, et la sécurité sera assurée dans les bassins, ainsi que le respect du présent règlement.

Le thème retenu est "le dynamisme". Une catégorie "humour" sera également primée.

Chaque candidat proposera trois prises de vue réparties comme il le souhaite dans les deux catégories.

Les photos devront être rendues au jury au plus tard à 13h 30, sur une clé USB.

Les fichiers devront mentionner le numéro de l'équipe et le thème auquel appartiennent les prises de vue. Les participants doivent disposer de leur propre matériel informatique pour gérer leurs fichiers.

Les participants, ainsi que les modèles sont informés que les photos sont libres de droit et pourront être utilisées à des fins non lucratives par l'organisateur.

Les participants mineurs devront être en possession d'une autorisation parentale stipulant l'autorisation de plonger ainsi que la participation au dit concours.

Les images feront l'objet d'une présentation sur écran, avant remise des prix.

Dans la mesure de nos possibilités, et dans un esprit de convivialité, chaque participant se verra remettre une dotation pour sa participation.

Une transmission en direct, sur les bords du bassin, permettra au public de suivre le déroulement des épreuves sous l'eau.

En annexe, une exposition photo sub sera présentée au public, sous l'égide de la commission régionale audio-visuelle.

L'inscription est gratuite, mais une somme de dix euros sera demandée aux personnes participant au buffet.